

exploits de l'infanterie légère canadienne de la princesse Patricia, régiment dont tout le monde sait qu'il a vaillamment combattu lors des guerres auxquelles le Canada a participé.

● (1240)

Les activités de l'association au cours de la Seconde Guerre mondiale sont encore présentes à l'esprit. Aux anciens combattants qui ont servi dans l'armée et la marine, du déclenchement des hostilités jusqu'à l'effondrement de l'Allemagne puis du Japon, s'est ajouté le nombreux contingent de ceux qui ont combattu dans les forces aériennes. En vertu d'une loi adoptée par le Parlement en 1946, le nom de l'association est devenu «Les anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes du Canada.»

Les anciens combattants de Corée et ceux qui ont servi dans les forces spéciales des missions pour le maintien de la paix ont rejoint les rangs de l'association. Celle-ci compte actuellement 40 000 membres au Canada et il existe des unités locales dans la plupart des grandes et petites villes partout au pays. J'ai moi-même l'honneur de faire partie de l'unité n° 283.

Je voudrais dire quelques mots au sujet de l'unité 283 de ma circonscription de Winnipeg-Assiniboine. Je suis très fier d'en être membre depuis 17 ans. Le président, Joe Henderson, et son comité exécutif ont merveilleusement coordonné les activités de l'unité au nom de la collectivité. Le directeur du club, Bob Delaney, et son personnel ont aussi fait un excellent travail au cours des ans. Le club est chanceux de les avoir.

Les femmes auxiliaires rendent aussi des services précieux. Elles offrent des soupers à l'intention des personnes du troisième âge qui sont membres du club. Elles préparent des paniers de Noël pour les pauvres et font des dons à des groupes d'étudiants du secondaire. La présidente des femmes auxiliaires, M^{me} Anne George, mérite des félicitations pour son travail de coordination.

Les anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes se rendent aussi régulièrement à l'hôpital Deer Lodge, un des seuls hôpitaux pour anciens combattants encore existants, pour distribuer bonbons et cigarettes aux patients. Nous sommes également fiers de compter parmi les membres de l'unité 283 le président national de l'Association des anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes, M. Stan Stillwell.

Il me faudrait plus de temps que celui alloué aux députés dans le cadre d'un tel débat pour énumérer toutes les activités de l'unité, mais j'en mentionnerai quelques-unes à titre d'exemples. Le lundi 24 mai prochain, fête de la Reine, la section 283 participera au barbecue de bison annuel du Manitoba et au défilé prévu à cette occasion. Chaque année, la section présente un orchestre qui invariablement ajoute au succès habituel du défilé.

Voici d'autres exemples du travail accompli par certaines sections dans le domaine communautaire. La section 283 a aidé financièrement les organisations suivantes: les étudiants assistant aux cours de civisme, le téléthon du club Lions, les patients de jour du Deer Lodge Hospital, l'Association pulmonaire du Manitoba, la St. Amant Society, le Shut-in Fund dont s'occupe la station de radio CJOB, le Variety Club qui recueille des fonds pour les enfants infirmes, les Guides, le comité de danse Timmy à Portage-la-Prairie, les Oddfellows,

la ligue navale et la Manitoba Heart Foundation pour ne nommer que celles-là.

Les anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes s'occupent également du programme de formation civique qui est conçu pour aider les jeunes Canadiens à prendre des initiatives, à s'habituer aux responsabilités qu'ils devront assumer dans la société et pour leur donner une bonne idée du fonctionnement, des objectifs, des idéaux et des fonctions du gouvernement.

Ils parrainent également le programme de préparation à des postes de commande au Royal Military College de Kingston, en Ontario, qui a pour but de montrer aux jeunes à devenir de bons patriotes et les chefs de demain en leur confiant des rôles de chefs.

L'association fait partie du Conseil national des associations des anciens combattants du Canada auquel appartiennent les principales organisations d'anciens combattants et qui intervient auprès du gouvernement au nom de tous les anciens combattants, même ceux qui n'appartiennent pas à l'association, comme les prisonniers de guerre, les amputés de guerre, les anciens combattants de Hong Kong, les anciens combattants juifs du Canada et les anciens combattants de Dieppe.

L'Association des anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes peut être fière de faire partie du Conseil national des associations d'anciens combattants du Canada. Tout récemment, par exemple, le Conseil a présenté d'excellentes recommandations au comité des affaires des anciens combattants. Parmi ces dernières, il y en a qui revêtent une importance particulière pour tous les anciens combattants du Canada. Premièrement, le Conseil a trouvé injuste que les pensions ne soient pas augmentées en fonction du salaire moyen de cinq catégories de fonctionnaires non spécialisés ou de la hausse de l'indice des prix à la consommation, selon le chiffre le plus élevé, et que ce principe ne soit pas inscrit dans la loi sur les pensions.

Deuxièmement, le Conseil a proposé d'abandonner l'augmentation progressive des allocations aux anciens combattants et les allocations de guerre pour les civils pour les personnes seules de moins de 65 ans et de porter immédiatement le taux des prestations au même niveau que les indemnités de soutien du revenu proposé dans le bill C-40.

Troisièmement, le Conseil national des anciens combattants a estimé qu'il fallait revoir entièrement les conditions d'admissibilité auxquelles les anciens combattants d'un certain âge doivent actuellement satisfaire pour profiter des programmes organisés à leur intention.

Voilà seulement quelques exemples des recommandations que ce groupe présente chaque année au gouvernement. Ce sont les nombreux groupes représentant les anciens combattants de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air formant le Conseil national qui persuadent le gouvernement d'instaurer la plupart de ces mesures. L'Association nationale des anciens combattants et le parti conservateur ont réussi à convaincre le gouvernement de présenter des mesures comme le bill C-40, C-82 et C-79. Nous espérons des résultats encore plus importants à l'avenir. Je corresponds chaque année avec des milliers d'anciens combattants et je sais qu'ils apprécient les efforts des associations d'anciens combattants et de leurs autres défenseurs.